

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 16 JUILLET 2021

Date de la convocation : 9 Juillet 2021

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des travaux et projets en cours
- Acquisition et cession de terrains
- Contrat de location : logement « rue de la Vallée »
- Recensement de la population 2022 : désignation d'un coordonnateur communal
- Tarifs accueil périscolaire et repas cantine scolaire
- Enquête publique relative à la demande d'autorisation unique pluriannuelle de prélèvements d'eau pour l'irrigation agricole présentée par l'Etablissement Public du Marais Poitevin en tant qu'Organisme Unique de Gestion Collective
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, PASCAULT-BRICAUD Evelyne, SABOURAUD Damien, SPENNATO Fabienne, BONEAU Stéphane, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, COLAS René-Louis, MIMAULT Claire, NAULET Jean-Pierre, QUELEN Joël, ROYER Stéphanie, VASSEAUD Céline

Absent excusé : LARGETEAU René-Pierre

Absent : ROMANO Guillaume

Secrétaire de séance : ALLETRU Sonia

1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

• **Village du Moulin** : Monsieur le Maire dresse le bilan de la réunion de chantier de ce jour. Les bordures définitives devant les locations de Vendée Logement sont posées ; le monocouche provisoire sera appliqué en fin de semaine 29 ; les pierres jetées intentionnellement dans les canalisations seront retirées au frais de la commune. La commission a décidé d'augmenter la surface d'enrobé autour du poteau incendie plutôt qu' espace engazonné pour éviter un entretien au pied de la borne. Enfin, le bornage des parcelles serait prévu fin juillet. Monsieur le Maire fait savoir que le raccordement au poste électrique doit avoir lieu entre le 30 juin et le 30 juillet ; à ce jour, aucun branchement n'est réalisé. Monsieur le Maire invite les membres de la commission à la prochaine réunion de chantier qui se tiendra le 23 juillet.

Après en avoir longuement débattu, le conseil municipal a validé le nom : « Village du Moulin – Rue des Moulins à Vent »

- **Bâtiments du centre bourg :** Monsieur le Maire annonce que le planning évoluera en raison du problème d'approvisionnement des matériaux. La commande de la charpente fait augmenter le délai décalant le chantier d'une quinzaine de jours. Au niveau des futurs sanitaires du bâtiment, le sol a été rabaissé de 50 à 60 cm ; les pieds de murs sont donc moins consolidés. L'apport de béton pour les solidifier provoquera une plus-value.

Devant l'urgence, et avant les congés, le mur entre le chantier et la propriété de M. Royer sera remonté en double paroi avec un habillage en pierre des 2 côtés sauf au niveau de la pompe à chaleur. Enfin, le réseau des eaux usées va être installé avant le coulage de la plate-forme (fin de la semaine 29). Les congés d'été permettant un séchage complet.

- **Voirie :** Monsieur le Maire fait remarquer l'achèvement des travaux sur Route du Lac. Plusieurs travaux restent à prévoir dans les prochains jours : la pose des panneaux des priorité au niveau de chicanes, la finition de l'enrobé entre la chaussée et la voie piétonne, le marquage au sol (stationnement, voie piétonne, bande centrale, passage piéton). Monsieur le Maire fait savoir que les travaux de voirie extérieurs au centre bourg sont terminés ; la commission se déplacera à La Jamonière.

- **Ecole :** La 1^{ère} adjointe fait savoir que la préparation de la nouvelle classe se poursuit ; les autres travaux seront effectués durant l'été.

2 – ACQUISITION ET CESSION DE TERRAINS

- **Impasse de la Joletière :** Suite à la demande des riverains, les élus avaient, lors de la dernière réunion de conseil, adopté l'achat de la voie (partie de la parcelle D 1942). Après en avoir délibéré, la voie de l'impasse de la Joletière sera acquise pour un euro symbolique, après bornage.

- **Terrain de la Poupardière :** Il a été proposé la vente de la parcelle C 1647 d'une surface de 9 088m² pour 1 500€ HT à Mme BIDET et M BOURREAU. L'ensemble du conseil municipal accepte cette proposition.

3 – CONTRAT DE LOCATION : LOGEMENT « RUE DE LA VALLÉE »

L'état des lieux du logement est prévu le 22 juillet entre un adjoint et le futur locataire, M Pouponnot. Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote pour la mise en place d'un bail de 3 ans renouvelable avec un loyer de 365€ sans les charges.

4 – RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022 : DÉSIGNATION D'UN COORDONNATEUR COMMUNAL

Initialement prévu en janvier 2021, le recensement de la population sur la commune de Mervent a été repoussé du 20 janvier au 19 février 2022. Avec l'accord du conseil municipal, Mmes MITARD Virginie et BÉGUÉ Adélaïde sont désignées coordinatrices communales pour le recensement.

5 – TARIFS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET REPAS CANTINE SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les tarifs de l'accueil périscolaire n'ont pas été revus depuis la rentrée scolaire 2016. Après en avoir délibéré, les élus décident d'appliquer les tarifs suivants à compter de la rentrée scolaire 2021-2022 :

de 0,70€ à 0,75€ la ½ heure de garde par mois et par famille

de 1,35€ à 1,40€ par heure de 1 à 10 heures de garde par mois et par famille

de 1,15€ à 1,20€ par heure de 10,5 à 20 heures de garde par mois et par famille

de 1,05€ à 1,10€ par heure de 20,5 à 30 heures de garde par mois et par famille

de 0,85€ à 0,90€ par heure de 30,5 à 40 heures de garde par mois et par famille

de 0,75€ à 0,80€ au-delà de 40 heures de garde par mois et par famille

Après en avoir rappelé les tarifs actuels du repas de la cantine, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de revaloriser le prix de la cantine :

repas régulier enfant : de 3,20€ à 3,25€

repas occasionnel enfant : de 4,25€ à 4,30€

repas pour les enseignants, les intervenants et le personnel communal : 4,25€ à 4,30€

6 – ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PLURIANNUELLE DE PRÉLÈVEMENTS D'EAU POUR L'IRRIGATION AGRICOLE PRÉSENTÉE PAR L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MARAIS POITEVIN EN TANT QU'ORGANISME UNIQUE DE GESTION COLLECTIVE

Monsieur le Maire informe que des prélèvements vont être effectués dans différents bassins. Ces prélèvements doivent permettre de restaurer l'équilibre quantitatif dans le réseau et garantir le maintien d'une économie agricole liée à l'activité d'irrigation. Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable sur cette enquête.

7 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Conférence des Maires** : Les élus présents ont émis un avis favorable sur le projet de crématorium à Fontenay-le-Comte. **Assainissement** : 36% des installations d'assainissement non collectif sont conformes sur Mervent. Le règlement va être modifié notamment en cas de vente immobilière. Une amende de 240€ sera appliquée en cas de non-réalisation des travaux de conformité. En ce qui concerne le collectif, une étude de faisabilité pour une nouvelle station d'épuration à Mervent sera réalisée. A compter du 1^{er} janvier 2022, la taxe d'assainissement perçue par la Communauté de Communes passera à 1 500€ (contre 900€ actuellement) pour équilibrer le budget assainissement de la Communauté de Communes.

- **Office de tourisme** : L'aménagement du bureau d'information plaît aussi bien aux élus qu'aux touristes. Monsieur le Maire souhaiterait l'implantation du panneau « Office de

tourisme » sur la Place du Hérault pour une meilleure visibilité. Le taux de fréquentation est plus faible que l'an passé.

- **Sous-traitance** : Monsieur le Maire informe que le marché pour le bâtiment du centre bourg a été passé par l'entreprise Ligne de Traves pour le lot charpente. Cette dernière faisant faire les travaux en sous-traitance (ABC Détermitage d'AIZENAY), le conseil municipal doit prendre une délibération, ce changement n'étant pas notifié dans le marché de base.

- **Formation des élus** : Monsieur le Maire fait part aux adjoints qu'une formation est obligatoire en septembre sur « la découverte de l'environnement territorial et des enjeux du mandat local ».

- **Antenne TDF** : Le bornage de la parcelle dans le cadre de la vente de la parcelle est prévu le lundi 19 juillet, à 14h.

- **Camping-cars** : Toutes les redevances sont prélevées sans soucis particuliers. Monsieur le Maire fait un rappel des permanences jusqu'en septembre.

- **Salle Jean-Louis Ripaud** : La fourniture des matériaux pour les garde-corps devient compliquée. Afin de délimiter la terrasse pour les prochaines locations, une corde va être fixée.

- **Mervent en Musique** : De très nombreux retours positifs. Monsieur le Maire remercie les bénévoles et les élus qui ont aidé au montage et démontage des différentes structures et souligne l'investissement de M. BONNEAU pour l'organisation de cette manifestation. Des élus font remarquer le manque d'éclairage à certains endroits.

- **Concours de Pétanque** : Les élus sont invités au concours de pétanque de ce 18 juillet.

- **Divers** : Un adjoint fait part de travaux sur Foussais Payré interrompant la circulation dans le centre bourg pendant un an. Le chocolatier, M MOREAU, souhaiterait un local fin de poursuivre la vente de ses produits, le temps des travaux ; la salle des associations va lui être soumise.

- **Joséphine 2021** : Mme SPENNATO fait savoir que la convention entre la commune et l'association a été signée par Monsieur le Maire pour l'édition de la Joséphine 2021 : les participants évolueront sur un parcours, en marchant ou courant, de 5km, durant une journée, entre le 25 septembre et le 3 octobre.

- **Voirie** : Afin d'étudier différentes demandes de plusieurs riverains, la commission voirie se réunira le 4 août, à 9h30.

- **Site internet** : Monsieur le Maire étant personnellement concerné par ce point, il se retire de la séance. Mme SPENNATO fait savoir qu'une contribution de 1 000€ sera allouée à l'étudiante qui a réalisé le nouveau site. Cette proposition est validée par l'ensemble des élus ; Monsieur le Maire réintègre la réunion.

La séance est levée à 23h45.

Prochaine réunion de conseil : le vendredi 17 septembre, à 20h30.

Lu et approuvé par Monsieur le Maire :

MEMBRES PRÉSENTS

BOBINEAU Joël

PASCAULT-BRICAUD Evelyne

SABOURAUD Damien

SPENNATO Fabienne

BONNEAU Stéphane

ALLETRU Sonia

AUGUIN Denise

COLAS René-Louis

MIMAULT Claire

NAULET Jean-Pierre

QUELEN Joël

ROYER Stéphanie

VASSEAUD Céline